



Regards sur la mobilité des habitants du pays de Lorient

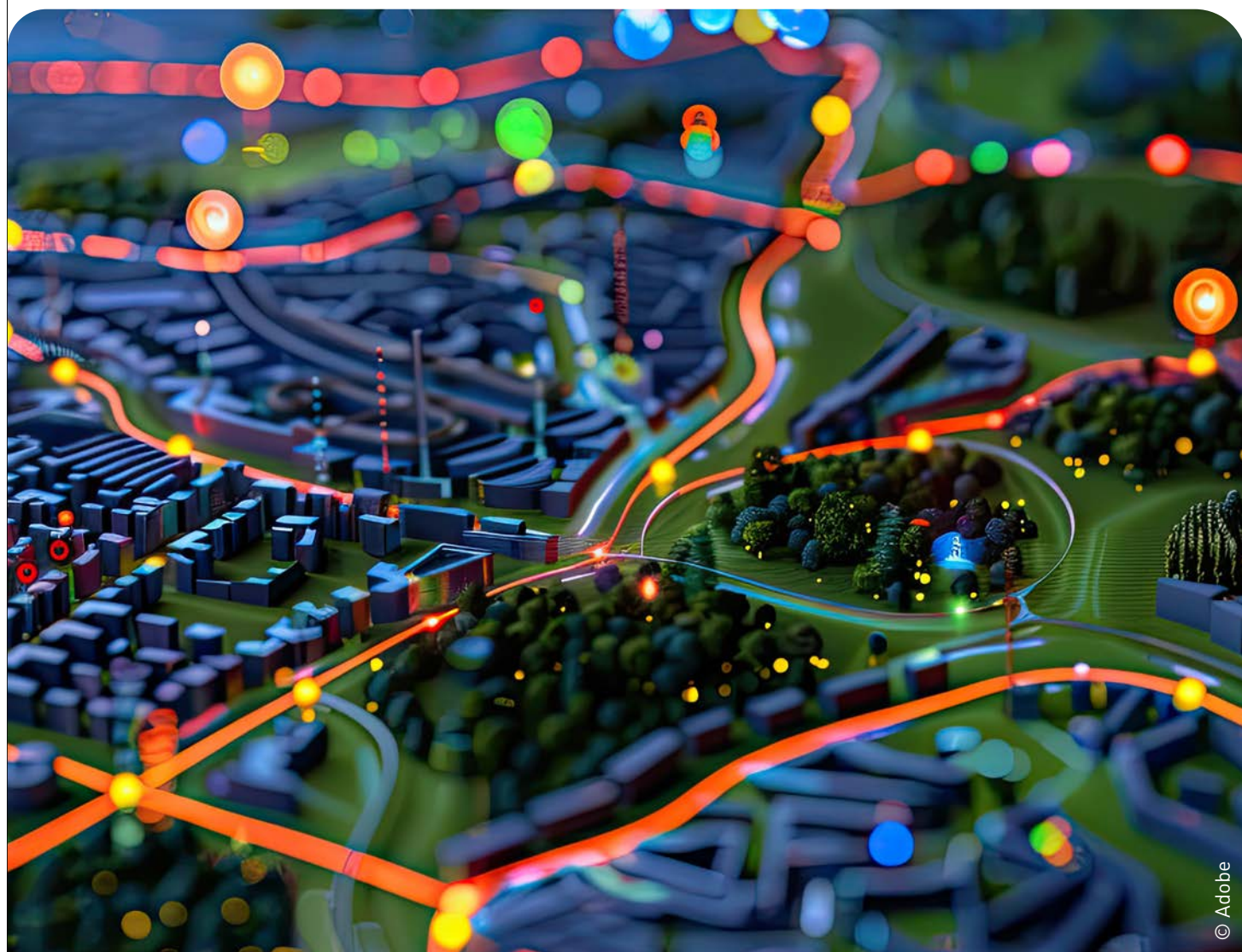


Publication 2 – La mobilité par tranche d'âge

266 / juillet 2025
Pays de Lorient

Mobilité

Ce deuxième volet de l'exploitation des résultats des Enquêtes Ménages Déplacements de 2004, 2016 et 2024 porte sur la mobilité par tranche d'âge au sein du pays de Lorient. Sur un territoire en proie au vieillissement de sa population¹, l'analyse des déplacements par tranche d'âge permet d'affiner la connaissance de la mobilité des habitants du pays de Lorient mais aussi de se projeter dans l'avenir et peut-être anticiper des évolutions sociétales à plus long terme.





À retenir

- Un contexte de vieillissement de la population.
- Les déplacements des personnes âgées de plus en plus motorisés.
- Les modes doux en recul chez les personnes âgées.
- L'usage des TC plus important chez les jeunes de moins de 30 ans.
- L'usage des modes motorisés toujours plébiscité par la population active malgré un léger recul.
- Le vélo, une pratique qui se développe fortement chez les plus de 30 ans, y compris les plus âgés grâce à l'assistance électrique.
- La tranche d'âge la plus mobile : les 30 – 44 ans.

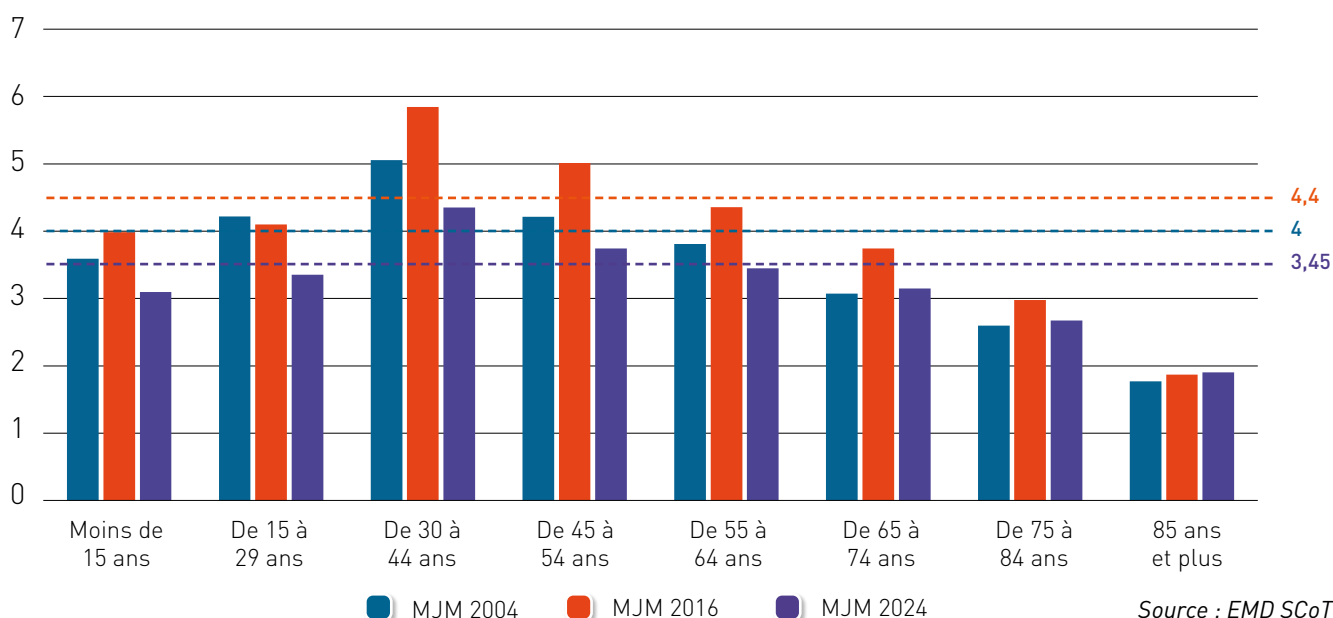
¹ Cf. communication n°229 « projections 2050 : combien d'habitants ? combien d'actifs ? »

1

UNE MOBILITÉ VARIABLE SELON L'ÂGE

Si la mobilité moyenne du pays de Lorient en 2024 est de 3,45 déplacements par jour et par personne, l'âge apparaît comme un facteur déterminant de la mobilité. Les 30 - 44 ans constituent la tranche d'âge la plus mobile avec 4,35 déplacements journaliers moyens. Les plus de 85 ans restent les moins mobiles avec moins de 2 déplacements par jour.

Mobilité journalière moyenne (mjm) par tranche d'âge



Comme il a été décrit dans le premier volet de l'exploitation des Enquêtes Ménages et Déplacements², les personnes âgées de plus de 65 ans sont de plus en plus nombreuses sur le territoire. Cela impacte la mobilité moyenne journalière par habitant qui tend à ralentir, passant de 4 déplacements par jour en 2004 à 3,45 en 2024.

Si l'on fait abstraction du regain de mobilité observé en 2016, pouvant s'expliquer par un effet de saisonnalité³, la mobilité des jeunes de moins de 30 ans et celle des personnes de 30 à 64 ans diminue depuis 2004. La baisse la plus forte concerne la tranche des 15 - 29 ans qui passe de 4,2 déplacements par jour en 2004 à 3,4 en 2024.

Quelle que soit l'année et la période de réalisation de l'enquête, les plus mobiles sont toujours les 30 - 44 ans suivis des 45 - 54 ans. Cependant, leur mobilité journalière moyenne connaît une baisse importante.

Plus faible que celle des 30 - 64 ans, la mobilité des personnes de plus de 65 ans est stable voire en légère augmentation sur la période 2004 - 2024.

² Cf. communication n°263 « Regards sur la mobilité des habitants du pays de Lorient - Les essentiels »

³ enquête 2016 réalisée au printemps et enquêtes 2004 et 2024 réalisées en automne

2 DES MOTIFS ÉVOLUANT AU FIL DE LA VIE

À chaque étape de la vie, les motifs de déplacements sont différents. Pour les plus jeunes, ce sont les études et les loisirs qui conditionnent l'essentiel de la mobilité en semaine.

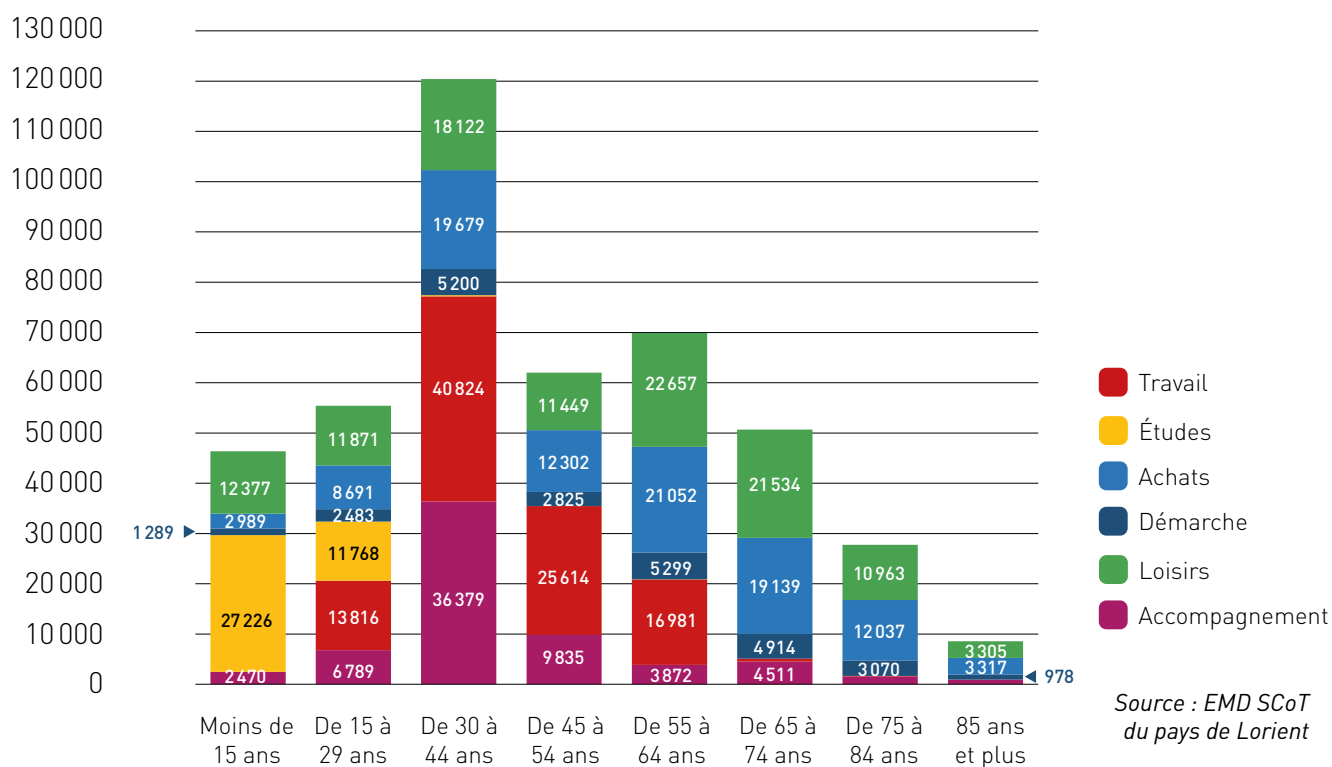
La tranche d'âge des 15 - 29 ans est la seule qui comprend tous les motifs de déplacement puisqu'elle inclut à la fois des personnes encore scolarisées et des actifs en emploi.

En 2024, les 30 - 44 ans qui représentent 20 % de la population génèrent 26 % des déplacements. Pour cette catégorie de la population, le motif accompagnement prend une part importante dans la mobilité quotidienne (près d'un déplacement sur trois), reflet de la vie familiale avec de jeunes enfants. Le travail reste le premier motif de déplacement des personnes de cette tranche d'âge avec une part de 34 %.

C'est auprès des 45 - 54 ans que le motif travail est le plus fortement représenté dans la mobilité quotidienne avec 42 % des déplacements. La part du motif accompagnement baisse à hauteur de 16 % au profit des motifs achats et loisirs.

C'est à partir de 55 ans que les motifs non contraints (achats, démarches et loisirs) deviennent majoritaires. Passé 65 ans, âge de départ en retraite, le motif travail ne représente plus qu'une infime part de la mobilité quotidienne. Achat et loisirs constituent l'essentiel des déplacements. Le motif démarche prend également plus d'importance : environ un déplacement sur dix.

Répartition des motifs de déplacements par tranche d'âge



Source : EMD SCoT du pays de Lorient

Depuis 2004, le nombre de déplacements pour motif démarche diminue parmi les personnes se situant dans les tranches d'âges de moins de 55 ans. En revanche il augmente chez les personnes se situant dans les tranches d'âges supérieures. Cela s'explique par le vieillissement de la population et la dématérialisation des démarches autres que celles liées à la santé.

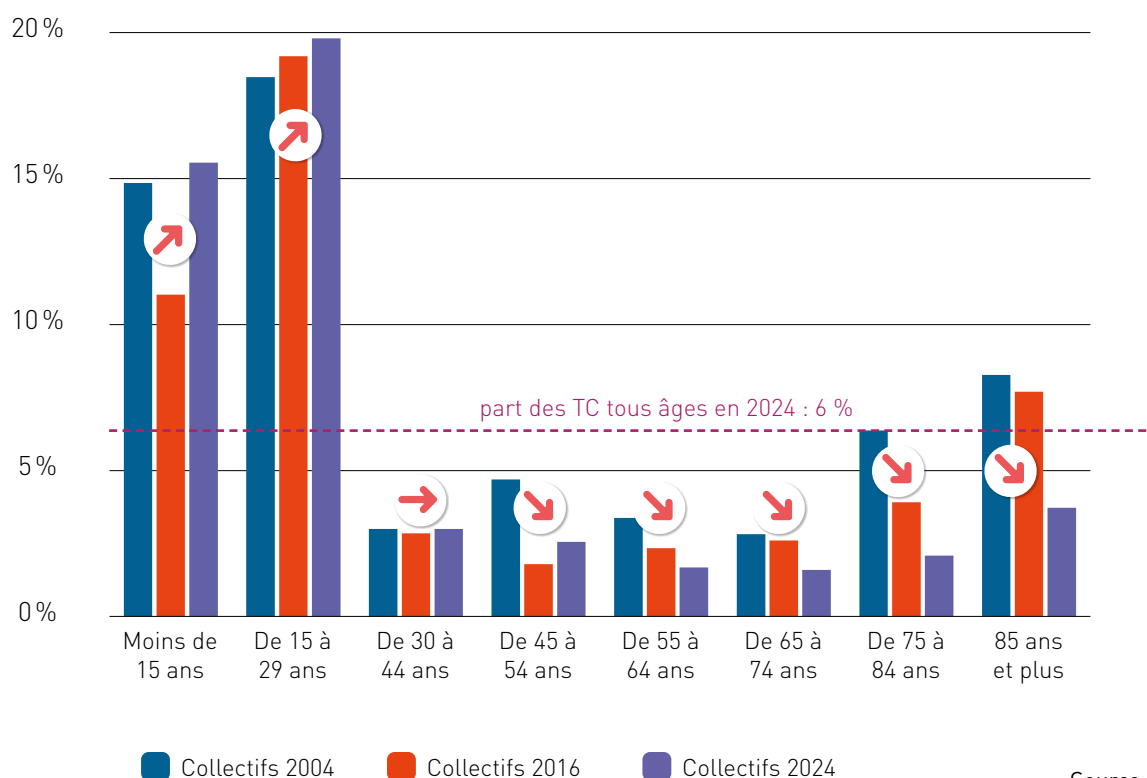
3 À CHAQUE ÂGE SON MODE DE DÉPLACEMENT

Les personnes de moins de 30 ans sont celles qui utilisent le plus les transports collectifs : près de 20 % des déplacements sont réalisés en TC pour les 15 – 29 ans et plus de 15 % pour les moins de 15 ans en 2024. Si du point de vue démographique les jeunes de moins de 30 ans sont de moins en moins nombreux sur le pays de Lorient, la part des déplacements qu'ils effectuent en TC augmente depuis 20 ans.

En 2004, les personnes de 75 ans et plus se distinguaient par un usage des TC plus important que celui des 30 – 74 ans (7%). Ce pic de part modale chez les plus âgés s'est érodé progressivement. Aujourd'hui, pour toutes les catégories d'âge supérieures à 30 ans, l'usage des TC ne dépasse pas 4 % de leurs déplacements.



Part des **MODES COLLECTIFS** par tranche d'âge



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

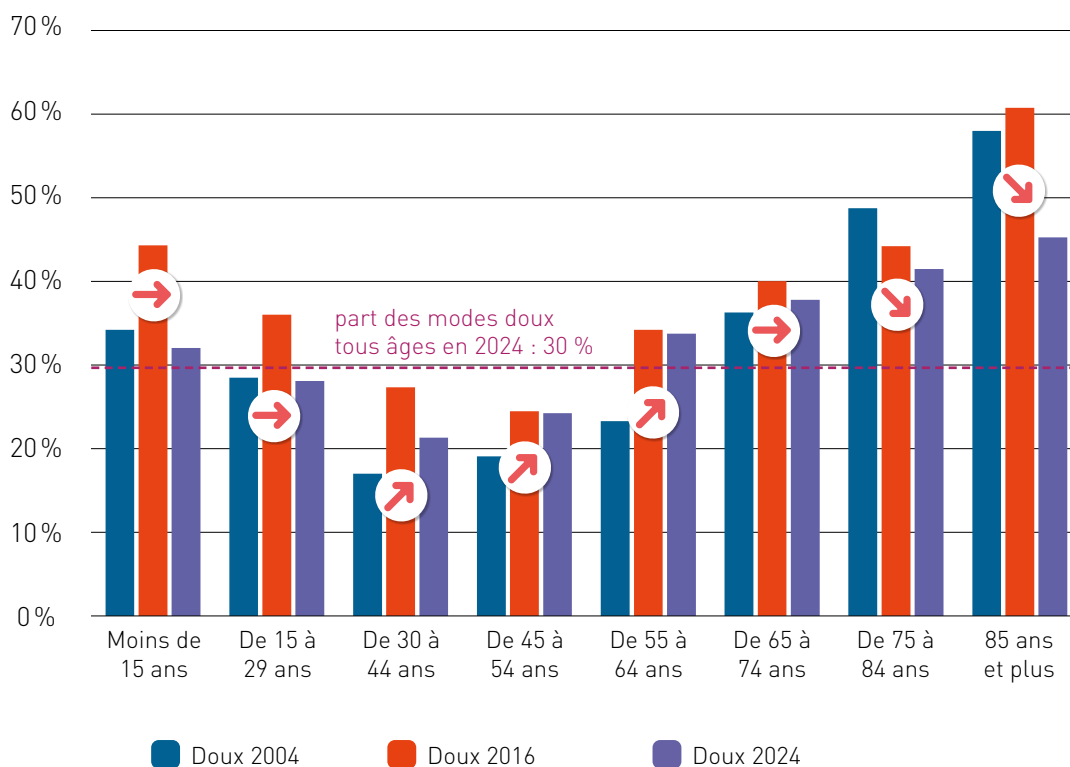
La part des modes doux (marche, vélo, trottinette...) chez les personnes les plus âgées reste supérieure aux autres catégories d'âge mais elle baisse sensiblement depuis les 20 dernières années.

Entre 2004 et 2024, la part d'usage des modes doux augmente nettement parmi les catégories allant de 30 à 64 ans et stagne voire accuse une légère baisse chez les plus jeunes.

Notons que l'effet de saisonnalité semble impacter davantage la mobilité douce des personnes de moins de 45 ans.



Part des **MODES DOUX** par tranche d'âge



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

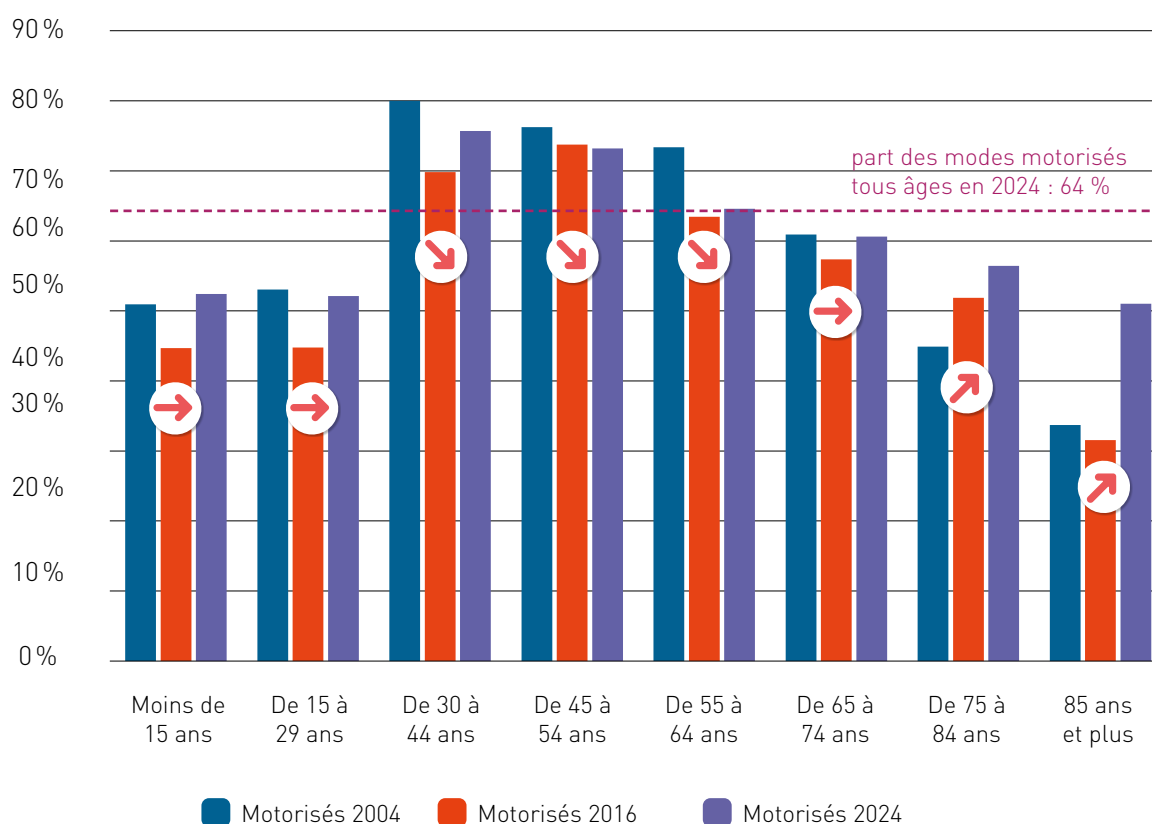


La diminution des parts des TC et des modes doux chez les plus de 75 ans s'accompagne d'un accroissement des parts sur les modes motorisés (conducteurs et passagers de motos, voitures et camions). Il s'agit aussi d'un glissement générationnel. En 2004, les personnes âgées de 55 à 64 ans utilisaient des modes motorisés pour 73 % de leurs déplacements contre 63 % en 2016 et 65 % en 2024. 20 ans plus tard, on « retrouve » ces personnes dans la catégorie des 75 à 84 ans, catégorie pour laquelle la part des déplacements motorisés n'a jamais été aussi forte.

Les tranches d'âge allant de 30 à 64 ans, correspondant à la majorité de la population active, voient leur part de déplacements motorisés diminuer au profit des modes doux.



Part des **MODES MOTORISÉS** par tranche d'âge

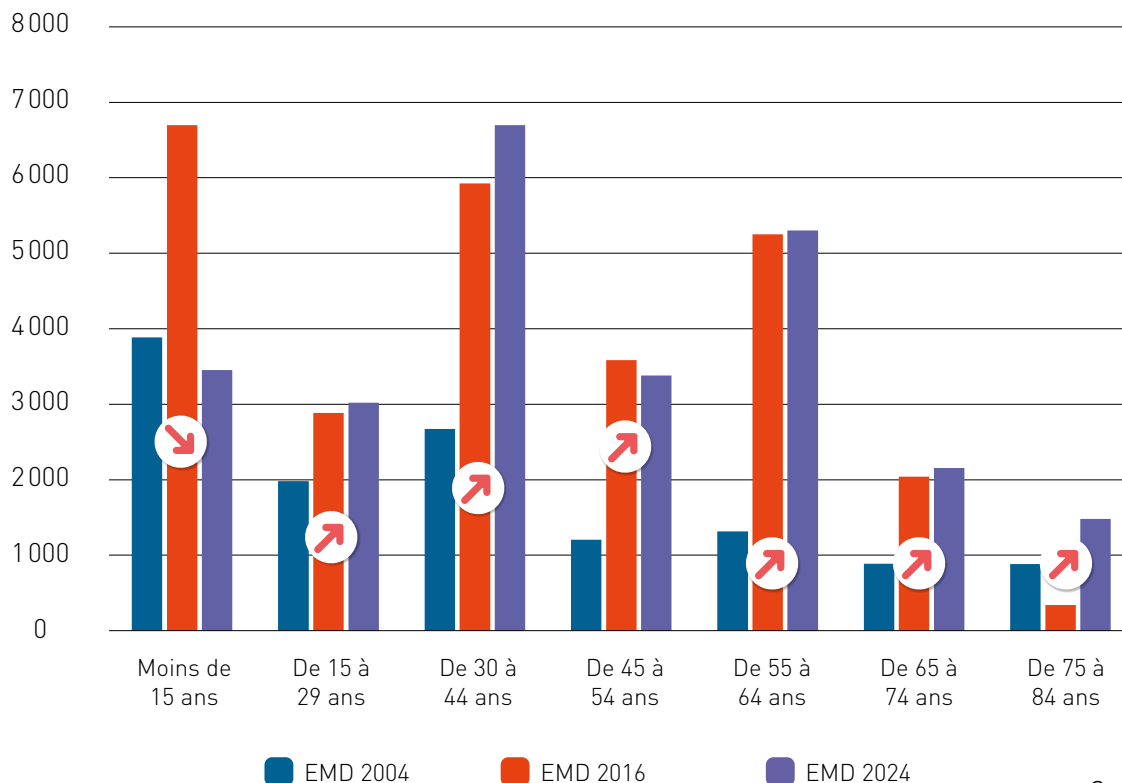


Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

Focus sur la pratique du vélo et son évolution par tranche d'âge



nombre de DÉPLACEMENTS À VÉLO ET TROTTINETTE
par tranche d'âge



Source : EMD SCoT
du pays de Lorient

Sur la période 2004 – 2024, la pratique du vélo baisse légèrement chez les moins de 15 ans. En revanche, elle se développe fortement dans les tranches d'âge correspondant à la population active. La progression de la pratique du vélo chez les 30 – 44 ans est telle que l'effet de saisonnalité de 2016 n'apparaît pas sur le graphique.

On note également une forte progression chez les personnes de plus de 55 ans qui peut s'expliquer par une pratique largement facilitée par l'assistance électrique. En 2024, près d'une personne sur trois âgée de 55 à 74 ans dispose d'un vélo électrique.

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

Contact

Jean-Christophe Dumons :
02 97 12 06 64

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



Enquête Ménages Déplacements
2024 financée par le Syndicat Mixte
pour le SCoT du pays de Lorient

Suivez-nous



Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

